

Formation à distance ORAF02 AOTS 2022

Formation au leadership

– Instaurer une culture d'entreprise pour revitaliser l'organisation –

Organisée par l'Association for Overseas Technical Cooperation and Sustainable Partnerships (AOTS)
en coopération avec Africa Samurai Consulting

Cadre

L'Association for Overseas Technical Cooperation and Sustainable Partnerships (AOTS) est une organisation de développement des ressources humaines encourageant la coopération technique, par le biais de formations et de détachements d'experts, principalement à destination de la main-d'œuvre du secteur industriel travaillant en dehors du Japon. De par ses activités, l'organisation contribue au développement économique mutuel du Japon et des autres pays, ainsi qu'au renforcement de relations amicales.

La « formation au leadership (ORAF02) » est une formation à distance se destinant principalement aux administrateurs, dirigeants, cadres supérieurs et intermédiaires, agents de maîtrise et candidats à ces postes travaillant dans des entreprises et des organisations de pays africains et souhaitant améliorer leurs compétences en matière de leadership ou revitaliser la gestion de leur société.

Aperçu

La 8e édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) se tiendra en Tunisie les 27 et 28 août 2022. Cette conférence devrait s'appuyer sur les résultats de la précédente édition, organisée à Yokohama en août 2019, et continuer à encourager activement un développement mené par l'Afrique elle-même en proposant des orientations pour l'essor du continent.

Cette formation vise à améliorer les compétences en leadership des personnes travaillant dans des entreprises et des organisations de pays africains. Elle se concentre principalement sur le thème de la « culture d'entreprise », c'est-à-dire le concept qui inclut le partage d'une même philosophie, vision, etc. au sein de l'organisation, et sur l'instauration et la promotion d'une telle culture au sein de l'entreprise pour optimiser la gestion des ressources humaines. Plus concrètement, l'importance et les effets d'une pénétration de la culture d'entreprise à tous les niveaux en matière de gestion, la création des mécanismes permettant de partager une philosophie d'entreprise ainsi que le rôle et le leadership attendus des administrateurs, dirigeants et cadres seront présentés à travers des exemples réussis d'entreprises japonaises, européennes et américaines. L'objectif est de permettre aux participants de prendre des mesures encourageant le partage notamment de principes communs dans leur propre organisation.

Objectifs

Permettre aux administrateurs, dirigeants, cadres supérieurs et intermédiaires, agents de maîtrise et candidats à ces postes travaillant en entreprise de comprendre et d'assumer le rôle qu'ils doivent jouer dans l'instauration et la promotion d'une culture d'entreprise afin de revitaliser la gestion de leur société.

- (1) Comprendre qu'en gestion d'entreprise, le partage d'une culture d'entreprise, à commencer par une philosophie commune, par tous les employés permet d'optimiser la gestion des ressources humaines.
- (2) Comprendre les mécanismes et les mesures spécifiques permettant d'instaurer une culture d'entreprise.
- (3) Comprendre le leadership attendu des administrateurs, directeurs, cadres et autres employés ainsi que leur rôle dans la diffusion de la culture d'entreprise.
- (4) Comprendre les clés d'une diffusion de la culture d'entreprise réussie à travers des exemples de succès d'entreprises japonaises, européennes et américaines.

Date

Vendredi 9 septembre 2022, 17 h - 20 h (JST)

* Pour connaître l'heure de début de la formation dans votre région, veuillez consulter le **[Tableau 1] Décalage horaire en fonction des pays (zones éligibles)** ou contacter Africa Samurai Consulting aux coordonnées indiquées sur la brochure.

Pays éligibles

Pays en développement d'Afrique

* Les noms de tous les pays éligibles sont indiqués dans le **[Tableau 2] Liste des pays éligibles**.

Nombre maximum de participants

150 personnes

Participants éligibles

Administrateurs, dirigeants, cadres supérieurs et intermédiaires, agents de maîtrise et candidats à ces postes travaillant dans des entreprises ou des organisations et résidant dans les pays éligibles.

[Autres conditions de participation]

* Pour participer à cette formation, il est indispensable d'avoir la position, l'expérience et le poste requis ainsi que de remplir les critères suivants :

- a) Vivre et travailler en principe dans le pays où la formation a lieu
(Les ressortissants japonais ne sont pas autorisés à participer.)
- b) Appartenir à une entreprise ou à une organisation
- c) Être âgé d'au moins 20 ans au moment de la participation
- d) Être capable de comprendre le contenu d'une formation en français
- e) Ne pas faire partie d'une armée
- f) Ne pas être étudiant

[À noter]

* Les personnes travaillant pour une entreprise dont le capital provient d'un pays développé autre que le Japon seront moins prioritaires lors du processus de sélection.

* Cette formation s'adresse principalement aux personnes travaillant dans des entreprises ou des organisations privées. Par conséquent, les personnes travaillant dans des organismes gouvernementaux, centraux ou locaux, seront moins prioritaires lors du processus de sélection.

Contenu de la conférence (non définitif)

- 1) Qu'est-ce que la culture d'entreprise ?
- 2) Mécanismes permettant d'instaurer une culture d'entreprise
 - **Intégration normative** : partage d'une philosophie, d'une vision et de valeurs au sein de l'entreprise, promotion de la confiance comme base de la collaboration, etc.
 - **Intégration institutionnelle** : systèmes d'évaluation et de rémunération basés sur un modèle de gestion uniforme du personnel, règles de traitement, développement optimal du personnel, promotion de l'utilisation des ressources humaines, etc.
- 3) Leadership et rôle attendus des administrateurs, directeurs, cadres et autres employés dans la diffusion de la culture d'entreprise
- 4) Exemples de réussite d'entreprises japonaises, européennes et américaines
 - * **Intégration normative** :
intégration par le partage global d'une « philosophie de gestion », d'une « vision », de « valeurs » et d'un « code de conduite » et par l'instauration de la « confiance » comme base de la collaboration dans toute l'entreprise et au-delà des frontières
 - * Aucune attestation de formation AOTS ne sera délivrée dans le cadre de cette conférence.

Conférencier



Masayuki Furusawa

Professeur au département de gestion d'entreprise de la faculté de gestion d'entreprise et à l'école supérieure de commerce de l'université Kindai (Japon)

Chercheur au John H Dunning Centre for International Business à la Henley Business School de l'université de Reading (Royaume-Uni)

Président de la Transcultural Management Society, directeur délégué de la Japan Academy of Multinational Enterprises et président de la Japan Academy of International Business Studies

Masayuki Furusawa mène un large éventail de recherches dans les domaines de la gestion internationale des ressources humaines et de la théorie de la gestion internationale. Ses travaux portent sur le retard des multinationales en matière de localisation de leur gestion dans les pays de destination et sur l'unification globale du modèle de gestion du personnel. Masayuki Furusawa a participé à de nombreux projets de formation destinés aux cadres supérieurs. Il a publié plus de 70 livres et articles et remporté huit prix universitaires.

Langues utilisées

La conférence sera donnée en français (interprétée du japonais).
Les supports de la conférence seront rédigés en français.

Prix de la formation

Gratuit

Cette conférence est réalisée grâce au financement du ministère japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie et en coopération avec **Africa Samurai Consulting**.

Date limite d'inscription

Mercredi 31 août 2022 (heure du Japon)

* Après la date limite, Africa Samurai Consulting vous informera par e-mail de l'acceptation ou du rejet

Modalités d'inscription

- ✧ Veuillez envoyer le formulaire de candidature par courriel aux coordonnées d'Africa Samurai Consulting indiquées ci-dessous avant la date limite.
- ✧ Vous pouvez également contacter le Groupe de coopération outre-mer de l'AOTS au Japon, dont les coordonnées figurent ci-dessous, pour vous inscrire ou demander des renseignements.
- ✧ Après la date de clôture des candidatures, l'AOTS procédera à une sélection des participants et les personnes retenues seront contactées par e-mail de la part de Africa Samurai Consulting.
- ✧ La sélection s'effectuera par une évaluation complète basée sur les conditions de participation indiquées dans la rubrique "Participants éligibles". Veuillez noter qu'en fonction de la situation des candidatures, il est possible que vous ne puissiez pas assister à cette formation.
 - * Les formulaires de candidature peuvent être obtenus auprès d'Africa Samurai Consulting.

Demande de renseignements

Les candidatures à cette formation seront réceptionnées par (1) Africa Samurai Consulting (voir ci-dessous).

Africa Samurai Consulting est une organisation basée au Bénin, mais elle accepte également les candidatures de personnes vivant dans d'autres pays d'Afrique.

Si vous avez la moindre question concernant votre candidature, n'hésitez pas à contacter le (2) Groupe de coopération outre-mer au siège de l'AOTS (voir ci-dessous).

(1) Africa Samurai Consulting

(Person in charge) Mr.Baroka Irotori., CEO, Africa Samurai Consulting.	Address: 229 Rep. from Benin, Bakita
	Tel:
	Whats +229 67 15 39 74
	App:
	E-mail: birotori@gmail.com

(2) Association for Overseas Technical Cooperation and Sustainable Partnerships (AOTS)

Groupe de coopération outre-mer du département de la gestion des affaires /

Contact : Yoshida (en anglais ; français non disponible)

Adresse : 1-30-1 Senju-Higashi, Adachi-ku, Tokyo 120-8534, Japon

Tél. : +81-(0)3-3888-8256 Fax : +81-(0)3-3888-8242 Courriel : webinar-kaikyo@aots.jp

Outils utilisés

Webinaire Zoom

- ✧ Les personnes sélectionnées comme participants recevront un courriel de Zoom contenant un lien pour s'inscrire, environ deux ou trois jours avant la formation. Le jour même, veuillez cliquer sur ce lien pour rejoindre le webinaire.
- ✧ Si vous ne recevez pas le courriel ci-dessus, veuillez contacter l'association des alumni de l'AOTS de votre demande.

Remarques importantes

Veillez lire les points suivants avant de vous inscrire à cette formation. Toute inscription à cette formation vaut acceptation du contenu des points suivants.

- ✧ Vous êtes responsable de la conservation des informations liées aux réunions (lien, numéro, mot de passe) qui vous sont transmises pour participer à la formation. Ne les transférez pas à des non-participants sans autorisation.
- ✧ Cette formation est réalisée à l'aide du service externe Zoom. Les participants doivent préparer l'équipement nécessaire à l'utilisation de ce service, tel qu'un ordinateur, une webcam et un microphone, et s'assurer que la qualité de la connexion n'entrave pas leur participation à la formation.
- ✧ L'équipement et la connexion nécessaires pour participer à la formation sont aux frais et sous la responsabilité du participant, qui devra les préparer et les tenir à jour.
- ✧ Les informations à caractère personnel fournies par le participant pourront être communiquées aux conférenciers, interprètes et autres parties impliquées dans la mise en œuvre de la formation, avec le consentement du participant. Les informations d'enregistrement et les autres données fournies pourront être utilisées, à la seule discrétion de l'AOTS, aux fins d'organiser et de conduire la formation, d'améliorer et d'enrichir le contenu de la formation, de faire connaître d'autres programmes de formation et de mener des enquêtes, etc. En outre, elles pourront également être publiées en tant qu'informations statistiques sous une forme ne permettant pas d'identifier les individus.
- ✧ Le participant consent à participer à toute enquête menée par l'AOTS, si celle-ci le demande.
- ✧ La reproduction, l'édition, la modification, la distribution ou la réimpression non autorisées des documents, ainsi que l'enregistrement vidéo ou audio du contenu des conférences sont strictement interdits. En participant à ces conférences, vous vous engagez à ne commettre aucune infraction.
- ✧ En cas de force majeure (guerres, émeutes, mouvements sociaux, tremblements de terre, tempêtes, incendies, inondations, épidémies, etc.) ou de problème de réseau ou d'équipement rendant difficile la tenue de la formation, l'AOTS pourra interrompre ou annuler cette dernière. L'AOTS ne saurait être tenue responsable de toute formation interrompue ou annulée.



[Tableau 1] Décalage horaire en fonction des pays (zones éligibles)

Pays	Décalage horaire par rapport au Japon	Heures locales des conférences
Éthiopie	- 6 h	10 h - 13 h
Kenya		
Tanzanie		
Soudan	- 7 h	9 h - 12 h
Égypte		
Afrique du Sud		
Zambie		
Cameroun	- 8 h	8 h - 11 h
Nigeria		
Ghana	- 9 h	7 h - 10 h

[Tableau 2] Liste des pays éligibles

Les participants doivent résider dans les pays suivants.

Pays africains (54)	
Algérie	Sainte-Hélène
Angola	Somalie
Ouganda	Tanzanie
Égypte	Tchad
Eswatini	République centrafricaine
Éthiopie	Tunisie
Érythrée	Togo
Ghana	Nigeria
Cap-Vert	Namibie
Gabon	Niger
Cameroun	Burkina Faso
Gambie	Burundi
Guinée	Bénin
Guinée-Bissau	Botswana
Kenya	Madagascar
Côte d'Ivoire	Malawi
Comores	Mali
République du Congo	Afrique du Sud
République démocratique du Congo	Soudan du Sud
Sao Tomé-et-Principe	Mozambique
Zambie	Maurice
Sierra Leone	Mauritanie
Djibouti	Maroc
Zimbabwe	Libye
Soudan	Libéria
Guinée équatoriale	Rwanda
Sénégal	Lesotho